



Monsieur le Ministre des Transports
Monsieur VIDALIES Alain
246 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Montreuil, le 19 janvier 2017

Monsieur Ministre,

Cela fait maintenant de longues années que l'outil industriel français subit un véritable dépeçage alors que les besoins sont immenses pour répondre aux défis du 21^{ème} siècle.

Dans l'indispensable préservation des capacités nationales, dans une logique de développement et de modernisation des équipements et des infrastructures, la CGT récuse une pensée trop souvent véhiculée d'une opposition entre ce que certains nomment "la vieille industrie" et "la nouvelle."

L'industrie forme un tout qu'il convient de penser comme un élément structurant du tissu économique, social, environnemental et culturel au service des besoins des femmes et des hommes sur le territoire national et à l'international.

Cela demande, bien-sûr, une vision dans le cadre des politiques publiques en termes de stratégie et de planification efficaces dans une logique de qualité capacitaire qui se croise avec les propres investissements des acteurs économiques des différentes branches ou filières.

Dans cette optique de cohérence et d'articulation des outils, des savoir-faire et des financements, la place de "la" navale est particulièrement centrale pour le pays à tous points de vue, de la souveraineté économique, sociale, environnementale et de Défense Nationale.

Comment dès lors comprendre, que l'armateur breton "Brittany Ferries" vient de signer une lettre d'intention avec un chantier naval allemand pour la réalisation d'un navire propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL) alors que la France possède la technique mais ne la déploie pas?

L'État français possède un tiers du capital des Chantiers de l'Atlantique qui serait à même de réaliser ce navire, la Direction affirmant publiquement qu'elle n'a pas été sollicitée pour la réalisation de ce nouveau navire, alors qu'elle en a les capacités.

Pourquoi la société d'économie mixte qui finance les projets du groupe Brittany Ferries n'a pas entretenu de rapports avec les services de l'État, la direction de STX France, les collectivités territoriales, notamment les régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire qui, sur d'autres sujets, savent très bien travailler ensemble?

Qui pourrait admettre -alors que des entreprises comme STX France et Brittany Ferries bénéficient d'aides publiques- que le défi du savoir-faire industriel et de l'emploi associé ne soit pas une priorité à l'heure actuelle pour nos bassins d'emplois?

Pour nous, le Gouvernement ne peut laisser filer le savoir-faire en matière de construction, de réparation mais, également, de déconstruction navale.

Après le temps des promesses (COP 21, Economie Bleue), si nous voulons une flotte stratégique qui permettra à la France d'être totalement autonome en matière maritime, il y a nécessité de faire vivre, moderniser les chantiers navals, d'en ouvrir pour répondre à de nouvelles demandes.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, il nous semble utile que vous puissiez intervenir auprès du Président de la SEM « SABEMEN » dont le Président est le député, Monsieur Gwenegan Bui.

Dans l'attente de votre réponse,

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération.

Pour la CGT